



LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

—
Sidou
—

— Bonsoir, Sidou.

— Bonsoir, m'n éfant.

Et toutes les rides de la vieille femme se plissaient en un sourire de bon accueil. Je m'asseyais sur un petit escabeau, à côté de la cheminée. Sidou, que mon entrée ne dérangeait pas de son travail, continuait à faire danser les fuseaux sur le métier à dentelles.

— A-t-on bien joué, bien couru ?

— Oui, Sidou.

— Et l'on s'est beaucoup fatigué ?

— Oui, Sidou.

Un silence. Près de moi, la potée de pommes de terre et de lard chantonnait dans la marmite suspendue à la crémaillère. La flamme sifflait en courant le long des bûches vertes. Imitant le bruit du grésil sur les vitres, sautillaient les fuseaux, glissant entre les doigts agiles. Ils étaient pourtant bien maigres, ces doigts d'octogénaire ! Maigres, effilés, décharnés comme tout ce pauvre corps de vieille, comme sa figure aux joues creuses, au front ridé, aux cheveux blancs dont quelques mèches, au coin des tempes, sortaient de dessous le bonnet vieillot, mais propre.

Je restais immobile, les coudes posés sur les genoux, le menton dans les mains, suivant du regard la danse endiablée des doigts et des fuseaux. Je ne disais rien, sachant bien que ma vieille amie se doutait du motif de ma visite. Et, de fait, elle relevait bientôt les yeux par dessus ses besicles, retombées sur le nez ; le sourire plissait son visage et, tandis que se trémoussaient sur le métier les petits danseurs de bois, elle commençait :

— C'était du temps des grandes guerres, du temps que j'allais sur mes quinze ans...

Un frisson de plaisir me secouait tout le corps ; je me pelotonnais avec délices sur mon dur escabeau ; j'avais la tête et j'écoutais, j'écoutais sans perdre un mot, retenant mon souffle quand la conteuse savait naïvement exciter mon intérêt.

Ah ! combien de soirées j'ai passées de la sorte, dans la petite maison de Sidou ! Cette maison se dressait, presque en face de celle que nous habitions pendant les vacances ; à l'extrémité du village. Bâtie en grosses pierres grises du pays, cimentées sans art, elle n'avait pas d'étage. Son toit de chaume lui faisait une sorte de grand chapeau pointu, fleuri sur les bords d'une végétation aussi folle qu'inattendue. Une seule chambre à l'intérieur, aux dalles bleuâtres, aux solives enfumées, aux murailles crépies à la chaux. En face de la cheminée, dont le large manteau était garni d'images et de statuette religieuses, s'ouvrait l'alcôve, une profonde alcôve aux rideaux rouges et sur laquelle Sidou refermait les deux battants d'armoire qui la cachaient pendant la journée. Une table de bois, quelques chaises, des escabeaux, et un bahut difficilement équilibré, faute d'un pied brisé depuis des années, tel était l'ameublement de cet humble logis. Humble logis où, grâce aux récits de la vieille femme, j'ai pourtant vécu des rêves d'héroïsme, traversé des cauchemars de légende et senti parfois l'enveloppante caresse de la poésie, quand les simples paroles de la dentellière m'évoquaient des paysages d'autrefois, des fêtes rustiques tombées en désuétude, des coutumes jolies et naïves, tout un monde oublié et dont je garde depuis lors la nostalgie.

Dans mon imagination d'enfant — j'avais tout au plus sept ou huit ans à cette époque — Sidou avait fini par prendre des proportions légendaires. Et, bien souvent, à l'écouter, il m'est arrivé d'accomplir des chevauchées sans but, à travers des forêts enchantées, vers un manoir rempli de trésors fantastiques. J'oubliais alors la chaumière, le foyer fumant, les coins enténébrés, et la dentellière courbée sur son métier ; sa voix chevrotante me semblait douce comme une chanson de ruisseau, ou bien elle s'enflait, grondant comme l'appel des guerriers et toujours, toujours, le habil des petits fuseaux l'accompagnait en sourdine.

Mais ils se turent, hélas ! les petits fuseaux bavards ! Un matin, voyant la porte close, une voisine pénétra dans la maison et trouva Sidou, geignant, toussant, se débattant contre une mauvaise fièvre qui l'avait saisie, pendant la nuit. Dans ce corps usé, la maladie avait fait de rapides progrès. Le docteur, appelé sans retard, déclara que la vieille femme ne supporterait pas cette crise.

J'étais à déjeuner, quand on vint nous annoncer cette nouvelle.

Oh! le bon déjeuner aux croustillantes galettes couvertes de confiture, le bon déjeuner dans la grande chambre du rez-de-chaussée où pénétrait, par la porte large ouverte, la lumineuse douceur d'un clair matin de septembre! Je revois tout, comme si cela datait d'hier, la table ronde, les chaises alignées le long des murailles, le poêle reluisant et, dans son armoire au bois jauni, l'antique horloge. J'entends encore aller et venir, sur les dalles éclatantes de propreté, les pas mêmes de grand'mère. Soudain, une tache d'ombre au milieu de la baie de lumière; et une voix essoufflée jette ces mots :

— » Savé bé l' nouvelle ? Sidou ne passera pas le jour !

Répondant à un geste de surprise, la même voix, plus affermie, reprend :

— » C'est quasiment comme si ce s'rait d'jà fait!

Puis c'est une avalanche de phrases, conversation semée d'hélas! et de Jésus-Maria! conversation où je n'ai rien compris de bien net, sinon que l'on parle de ma vieille amie. Un mot m'éclaire enfin : la mort! Je frissonne, tandis que, dans mon esprit, se lient ces deux idées et qu'une involontaire conclusion s'en dégage. Mon appétit est brusquement coupé; ma tasse reste fumante, ma galette inachevée et je sens de grosses larmes me mouiller les yeux.

Dans l'embrasure de la porte, une femme vient d'apparaître :

— » Qué malheur, hein !

Soutenant dans sa main gauche le coude de son bras droit, elle avale, à lentes gorgées, un grand bol de café où trempe un quignon de pain. Et j'entends s'échanger entre les trois interlocutrices les mêmes mots, les mêmes exclamations qui me causent une indéfinissable amertume. Je n'achève pas mon déjeuner; je suis seul, grand'mère ayant accompagné les deux femmes au logis de la malade. Avec mille précautions, craignant d'être vu, je m'approche d'une fenêtre et, à l'abri des rideaux, je risque un regard vers le toit dont les chaumes scintillent au soleil. La maison de Sidou prend soudain pour moi un aspect farouche, et je me représente, au lieu de la paysanne au sourire maternel, quelque chose d'insoupçonné, d'inconnu, de terrible derrière ces murailles grises, encore humides de la fraîcheur de la nuit.

Tout le jour, je reste assis dans un coin, refusant de prendre part aux jeux de mes petits camarades. J'ai vaguement compris que, vers le soir, il se passera quelque chose d'anormal dans la maison où j'aperçois, de ma fenêtre, des allées et venues de voisines affairées. A mesure que les heures s'écoulent, une anxiété grandissante m'étreint, je voudrais éterniser cette journée, ne jamais voir l'ombre envahir peu à peu le ciel. Elle vient cependant, et mes regards

engoissés la suivent, la voient descendre le long des toits et des murailles, emplir la rue, se glisser dans la chambre, que ma terreur commence à peupler de fantômes. Insensiblement, je me suis rapproché de la chaise de grand'mère. Nous restons silencieux et, dans la rêverie de l'aieule, je devine des choses tristes, si tristes que mes yeux se voilent de larmes refoulées avec peine.

C'est l'heure où j'avais coutume de traverser le chemin en courant, de pousser la porte brulante....

— Bonsoir, Sidou...

Mon âme enfantine ne comprend pas bien ce mystère de la mort et pourtant j'en subis l'inconsciente amertume. Je songe que c'en est fait des soirées au coin de lâtre, dans la chambre enténébrée, que jamais plus je n'entendrai les contes merveilleux de la dentellière et que les fuseaux se reposeront longtemps, longtemps sur le métier abandonné. Alors, pendant quelques minutes, il me semble que j'ai vieilli et qu'avec l'âge m'est dévolu le triste privilège de comprendre la souffrance; un coin de mon voile d'insouciance se déchire et j'éprouve, pour la première fois, la peur de la vie.

Le bruit d'un pas rapide sur les cailloux de la rue me fait tressaillir. A l'appel de son nom, grand'mère sort et j'entends une discussion à voix basse :

— Veux-tu venir dire bonsoir à Sidou ? Elle s'étonne de ne pas t'avoir vu, comme tous les jours.

Un grand tremblement m'agite; une peur atroce me saisit. Je veux crier, refuser; mais l'émotion m'étreint la gorge.

— Viens, tu feras plaisir à ta vieille amie.

Plus mort que vif, je me laisse emmener. Tout me semble lugubre, hostile. La rue est noire; quelques clartés trouent les ténèbres, derrière les petites fenêtres bien closes. Cependant, je parviens à dominer ma frayeur. Nous approchons; j'aperçois déjà la masse sombre de la maison de Sidou. Oserai-je entrer?... Nous entrons. Je m'accroche aux jupes de grand'mère; je tremble de tout mon corps; une odeur pharmaceutique me coupe la respiration et, d'un mouvement involontaire, je tourne les yeux vers le coin où, chaque soir,... Hélas! le coin est vide. Un feu brûle dans la cheminée; mais ce n'est plus le clair brasier d'autrefois, qui jetait de grands reflets joyeux aux murailles. Des chuchotements, des pas étouffés appellent mon attention et j'entrevois une robe noire, une cornette blanche inclinées sur le lit vers lequel on m'entraîne. Ma peur s'évanouit; je sens des larmes me mouiller les yeux; pour la seconde fois, la sensation d'une souffrance morale jusqu'alors inéprouvée déchire mon âme d'enfant.

Et j'aperçois la malade. Je distingue avec peine sur les draps blancs une figure que je ne reconnais pas tout d'abord, la figure de Sidou où les rides se sont creusées davantage depuis hier. Il me semble la voir sourire; son regard vitreux me contemple; elle s'efforce de soulever sa main posée sur la couverture. Je reste pétrifié, repris par une terreur invincible et je voudrais fermer les yeux. Mais je me sens poussé...

— Donne la main à Sidou.

Donner la main, sentir le contact de cette peau qui me paraît glacée, frissonner sous l'étreinte mourante de ces doigts raidis, de ces doigts entre lesquels j'ai vu sautiller si souvent les petits fuseaux de bois! Non! non! je me recule, je crie d'épouvante. Au moment où l'on m'emène, mon regard rencontre celui de la moribonde... Jamais je n'oublierai le douloureux reproche, l'amère désillusion de ce suprême regard de ma vieille amie.

Elle mourut le lendemain, tandis que le village se réveillait au milieu du brouillard d'automne. Je fus malade des suites de cette commotion et l'on dut abrèger mon séjour. Je revins souvent, je revins chaque année, mais je ne franchis jamais plus le seuil de la maisonnette au toit de chaume et souvent j'eus l'illusion d'apercevoir, à l'heure de midi, la coiffe blanche de la vieille femme assise à l'ombre, devant sa porte, d'entendre sa voix enrouée me conter les histoires qui enchantèrent mon enfance, d'assister à la danse endiablée des petits fuseaux et des doigts amaigris, ces pauvres doigts dont j'avais repoussé le suprême adieu.

Pauvre Sidou! pauvre vieille dont la maison vient de s'écrouler sous la pioche des ouvriers, dont le métier à dentelles est brisé depuis longtemps, enseveli dans un grenier poussiéreux; pauvre Sidou! dont le souvenir presque entièrement éteint jette ce soir dans mon âme une lueur mélancolique, lueur grâce à laquelle j'aperçois au fond du passé le sourire de la vieille dentellière et le reproche hélas! de son dernier regard!

FERNAND BLONDEAUX.



Le Parjure des Trois Rois

CHANSON RELIGIEUSE

Sous ce titre, *Wallonia*, dans son t. VI (1898), p. 118, a publié avec la musique et un accompagnement de piano une chanson en 13 couplets recueillie par la voie orale, et qui est encore populaire dans le Pays de Herve et le pays de Malmédy, (1) rattachée à une curieuse coutume régionale de l'Épiphanie que nous avons décrite dans l'article précité.

Depuis lors, nous avons trouvé une variante ancienne de cette chanson, publiée sans musique, dans deux recueils anonymes dont voici les notices :

1680. *Chansons spirituelles de Noël*, composées de plusieurs auteurs en l'honneur de la Nativité de Jésus-Christ et de la B. Vierge Marie sa sacrée Mère. Nouvellement revuës et augmentées pour la consolation et recreation de tous Catholiques.

A Liège, chez Henry Hoyour, 1680.

In-8° oblong, 55 feuillets.

[Un exempl. demi-rel. (10.5×15.5) à la Bibliothèque Ulysse Capitaine à Liège, n° 5923 du catalogue imprimé. Notre chanson est aux feuillets 6 recto et verso et 7 recto.]

1716. *Chansons spirituelles de Noël*, composées de plusieurs auteurs en l'honneur de la Nativité de Jésus-Christ et de la B. Vierge Marie sa sacrée Mère. Nouvellement revuës et augmentées pour la consolation et recreation de tous Catholiques.

A Liège. Chez la vefve J. N. Dupont, 1716.

In-8° oblong, 192 p.

[Un exemplaire demi-rel. (10 cm.×15) à la bibliothèque de la Société liégeoise de Littérature Wallonne, à Liège. Cote B. 6. Cet ouvrage est une réédition augmentée du précédent. Notre chanson est aux p. 11 à 13.]

Le texte qu'on va lire est donné dans le premier de ces ouvrages sous le titre de « Chanson nouvelle de l'Adoration des Trois Rois » ; dans l'autre recueil, le mot « nouvelle » a disparu. Il n'y a pas d'in-

(1) Pour Malmédy, voyez : Olivier LESBIERRE, *Lyre Malmédienne, Première partie*, Malmédy, 1901. In-4°. N° 18 p. 36.

dication de timbre. On remarquera que l'air publié précédemment ici est du mode éolien et semble vraiment fait pour la chanson. Ajoutons qu'on n'a retrouvé jusqu'à présent, ni l'air ni les paroles en dehors de la Wallonie. (1)

O. COLSON.

CHANSON DE L'ADORATION DES TROIS ROIS.

Chrétiens avec allégresse
Quittons maintenant l'ennuy
Remercions en liesse
Jesus notre vray appuy :
Chantons tous joyeusement
A cette digne journée
Les Trois Rois ont fait present
A Jesus Roy de Judée

2.

Une Etoile tres-luisante
Vers Orient se montra
Qui par lueur éclairante,
Un grand signal demonstra :
Quand les trois Rois l'ont aperçû
Ils ont fait leur assemblée,
S'ont-ils rendus graces à Dieu
Qui a fait cette Rosée.

3.

Ils ont demandé passage,
Pour aller honnêtement,
Un chacun d'un bon courage
Cheminoit allègrement :
Et droit en Jerusalem
Là ils ont fait leur entrée
Bien et gracieusement,
Avec leur grande Armée.

4.

Quand Herodes scût la nouvelle,
Qui gueres bien ne luy plaisoit :
Il eut mal en la cervelle,
Quand les trois Rois aperçoit,

Si leurs a t'il demandé,
Que querrez en ces contrées
Qu'est-ce qu'ici vous cherchez,
Dites moy votre pensée ?

5.

Nous vous demandons passage
Pour servir le Roy des Rois,
Qui est d'un si grand lignage,
Plus que nous cent mille fois :
Il est né nouvellement
C'est au Pays de Judée
Nous le sçavons vraiment :
Verité est approuvée.

6.

Herodes les fit conduire
Du tout à sa volonté
Par trahison leur va dire
Quand l'enfant aurez trouvé,
Mandez-moy pour le servir,
Car j'en ay tres-grande envie :
C'était pour Jesus trahir,
Et pour luy ôter la vie.

7.

L'Etoile qui luisoit tant claire,
Dans la terre se cacha,
De peur qu'Herodes vipere,
N'eut quelque doute en cela
Quand les trois Rois furent passez,
L'Etoile s'est remontée,
Droit à l'huis du nouveau né :
Là elle s'est arrêtée.

8.

Les trois Rois par ordonnance,
En Bethleem sont entrez,
Ils ont trouvez la Vierge franche,
Et son Fils Jesus mal logé
L'ont salué devotement,
Luy presentant pour victime,
Bien et gracieusement
Trois dons de tres-grande estime.

9.

Quand la Vierge debonnaire
A aperçû ces nobles Rois,
Et l'honneur qu'ils luy vont faire,
Leur dit d'une douce voix :
Voilà mon Dieu mon Createur,
Voilà ma digne portée,
Voilà mon Roi mon Redempteur
Baisez-le je vous l'agrée.

10.

Les trois Rois courtois et sages
Humblement le vont baiser,
Un chacun d'un grand courage
Commençoit à larmoier
Ils ont offerts leurs presens
Avec leur coupe dorée
En pleurant bien tendrement
En payant leur bien allée.

11.

Retournant remplis de joye
L'Ange de Dieu leur a dit :
Retournez par une autre voye
 Craignant ce traiste maudit.
Ils ont pris un autre chemin
Pour aller en leur contrée
Le bon Jesus tres benin
Leur a son amour donnée.

12.

Herode plein de malice
Se trouvant ainsi trompé,
Mit son cœur à l'injustice,
Comme un diable forcené,
Fit decoller les Innocens
A la pointe de l'épée,
Dont il sortit hors des sens
Et son ame fut damnée.

13.

Nous prierons Dieu de gloire
Qu'il nous vueille tous sauver,
Et nous mettre en la memoire
Et nos pechez pardonner,
Afin qu'avec les trois Rois
Notre ame au Ciel fasse entrée :
Et que nous y puissions voir
La Vierge très honorée.



(1) Cl. Ernest Closson, *Chansons populaires de provinces belges*. Bruxelles, Schott frères (1905). In 4°. N° 141, p. 156.

Documents et Notices

A propos d'une étymologie d' « escavèche »

(Voyez ci-dessus, p. 200 à 204)

M. le D^r Louis Delattre est un docteur subtil et à nul autre pareil ; sa méthode curative est aussi simple qu'agréable : il guérit par le fou rire. Je m'en suis aperçu, — et bien trouvé, — par deux fois au moins. La première, c'était par un certain mardi-gras, il y a de cela quelque six ans, quand il me révéla les procédés de composition d'un de ses frères de lettres. La seconde, c'était l'autre jour, dans *Wallonia* (1). Marquons les étapes de ce débat aussi imprévu que saugrenu.

Le 6 mai dernier, Lowike, qui n'avait point de « rose à la bouche » ce soir-là, me demande à brûle-pourpoint quelle est l'étymologie du mot wallon namurois *escavèche* ; je l'ignorais, mais lui promis de lui fournir une réponse affirmative ou un procès-verbal de carence.

Le 11 mai, je lui écrivais « namurois *péchon* à l'*escavèche* (ou *escavéchée* ?) « poisson conservé dans la gélatine » [CF. évêque < (2) lat. *episcopu(m)* évêché < *episcopatu(m)*] < lat. *esca(m) piscatam* = « la nourriture poissonnée » ; dire « poisson à l'*escavèche* » c'est dire deux fois la même chose. »

Je ne croyais guère à mon étymologie. Il y avait une difficulté sémantique autant que phonétique : dans le même mot, ou dans la juxtaposition intime de deux mots, *esca(m)* ne pouvait en même temps donner *esca-* et *pisca-* donner *vesche*.

Mais cela n'avait pas d'importance ; je pensais avoir par là assouvi la fringale étymologique du néophyte, et je ne soupçonnais guère qu'il se servirait de sa « roussette » ou de son brochet pour

(1) Voir ci-dessus les deux dernières lignes de la page 202 et les trois premières de la page 203.

(2) Ce signe < indique conventionnellement dans tous les livres de linguistique l'origine ; = « vient de ».

s'offrir, dans *Wallonia*, ma « cabèche ». Il a eu tort de choisir cet organe, parce que c'est dans la queue qu'est le poison et non dans la tête ; il va l'apprendre.

1^o Le délicieux auteur des « Croquis d'écolier » saura désormais qu'une étymologie, fautive ou exacte, appartient à son auteur, et non point à l'auditeur ou au correspondant, qui n'a nullement le droit de la publier, moins encore de l'estropier.

2^o Le tout charmant rédacteur des « Contes de mon village » apprendra que Gantrelle, grand-ducal, n'a jamais songé à encourager l'étymologie wallonne ; — que je suis né sur la rive gauche de la Sambre, sous le clocher de Saint-Jean-Baptiste, et non sur la rive droite d'icelle ou sur la rive gauche de la Meuse (erreur de topographie) ; — que le latin s'enseigne encore, et qu'on peut l'étudier, et qu'en l'étudiant on finit par découvrir que C F. est une abréviation, une *sigle*, voulant dire *confer*, « comparez » ; or, comparaison n'est pas raison, encore moins équivalence ; — que l'*évêché* n'a rien à voir avec le *poisson*, même à l'*escavèche*, et que si *episcopatu(m)* donne *évêché*, *esca(m) PISCATA(m)* peut donner *escavèche*. Je n'ai rien dit de plus.

3^o Le succulent écrivain des *Miroirs de Jeunesse* a conservé, précieuse, sa fleur d'adolescence, car il vous procrée des mots germaniques inattendus comme d'autres à son âge procrèent de petits mâles et de gentes donzelles : *scharfish* est nouveau, et son étymologie n'a pour le moment qu'un tort, c'est de ne pouvoir encore se tenir sur ses petites jambes.

4^o Le costumier mignon des *Marionnettes Rustiques* en a oublié une dans sa collection, et, à ce sujet, je rappellerai au fin lettré qu'est Louis Delattre un passage, qu'il a certainement lu au moins dans la traduction de Littré, de Pline le Naturaliste (*Histoire naturelle*, livre XXXVI, 10, 5) ; je le résume :

« Le peintre Apelle tenait fort au jugement, éclairé ou non, de ses contemporains. Il exposa un jour un de ses chefs-d'œuvre, et se cacha derrière le tableau ; de là il écoutait les critiques des bons bourgeois qui défilaient devant le panneau. Un cordonnier nota qu'une anse manquait au lacet de la chaussure ou crépide. Le lendemain, Apelle avait corrigé l'erreur. Le cordonnier remarqua le détail, en fut fier et, mû par un téméraire courage, se mit verbeusement à critiquer le galbe du genou. Alors, Apelle, pas content du tout, sortit de sa cachette, et s'écria, probablement, en grec : « *Mé ho skyleus hyper tés krépidos!* », ce que Pline rend par : « *Ne sutor supra crepidam* » ; « que le cordonnier ne s'élève pas au-dessus de la chaussure ! »

Proverbe délicieux et utile, et que des médecins ont parfois oublié.

Mais la « Loi de Pêché » impose la miséricorde. C'est pourquoi, en remerciant Louis Delattre de son intéressante communication, comme aussi les deux correspondants anonymes du *Petit Bleu*, qui ont coupé dans le pont Delattre, l'un en affirmant que le poisson (?) perdait la tête avant d'être mis dans une sauce au vinaigre qui n'est jamais devenue le poisson lui-même (1), l'autre en nous parlant de perdreau ou de pierrot à l'escavèche, dans le Midi (oh ! ce midi !), je lui exprime cordialement, comme toujours, ma vive admiration pour sa nouvelle coquecigrue, qui, parions-le, ne sera pas la dernière.

La joie wallonne serait désolée qu'il en fût ainsi et qu'il nous boudât (oh ! mon sanskrit !).

Ixelles, 13 septembre 1905.

EMILE BOISACQ.

Le Congrès Wallon et Wallonia

WALLONIA ayant offert sa publicité au CONGRÈS WALLON, a eu l'honneur d'être désignée comme organe de ce Congrès par le Comité organisateur.

Nos lecteurs ont pu lire précédemment (ci-dessus p. 91) les documents préparatoires.

Nous publierons incessamment les Rapports préparés, ainsi que le Compte-rendu officiel de la session, qui s'ouvre fin septembre.

(1) Ce mot *escavèche* porte la guigne : Grandgagnage, et aussi Pirsoul s'y trompent et confondent la sauce avec le poisson lui-même ; un homard à l'américaine ne devient jamais une miss, pourtant, ni un hareng au vin blanc un Chambertin ou un Château-Yquem !



Chronique Wallonne

Bibliographie.

LES LIVRES :

Notger de Liège et la Civilisation au X^e siècle, par Godefroid KURTH. Paris, Picard ; Bruxelles, Schepens ; Liège, L. Demarteau, 1905. — 2 vol. 8^e de XXI + 391 et 87, pages, avec 1 carte.

Avouer, à propos de Notger, que les renseignements dignes de foi sont peu nombreux et peu circonstanciés, que les sources directes sont à peu près totalement perdues, qu'il y a autant de légendes à détruire que de vérités à faire apparaître, et pourtant consacrer à ce prince-évêque, tout un gros volume, c'est bien là la contradiction dont M. KURTH a paru clairement se rendre compte dès la première ligne de sa préface, et c'est ce qui étonne à première vue le lecteur.

Un commentaire semblable avait été émis lors de la publication d'un précédent ouvrage de l'auteur, *Clovis* ; et, effectivement, la manière dont notre savant historien a composé son livre sur celui qu'il intitule « le second fondateur de Liège », rappelle exactement celle qu'il a employée naguère, quand il s'est agi pour lui de rétablir dans sa vérité historique la grande figure du fondateur de la monarchie franque. Nous voulons dire que de part et d'autre il a réservé une large part, — à défaut de certitudes — aux conjectures raisonnées, à des discussions critiques ; qu'il s'est vu forcé, pour atteindre à la vraisemblance dans les hypothèses et combler les lacunes innombrables du sujet, d'avoir recours à des comparaisons perpétuelles ; qu'il a dû, en cours de route, déblayer le terrain d'une foule d'obstacles qui l'encombraient, nous voulons dire de maintes légendes à la vie dure, parmi lesquelles il faut surtout citer la célèbre tradition de la prise de Chèvremont par Notger, grâce à des stratagèmes plutôt malhonnêtes. D'autre part, comprenant que, pour apprécier sainement le rôle important qu'il veut assigner à son « héros », il fallait faire connaître le monde dans lequel celui-ci allait pouvoir déployer son activité pendant près d'un demi-siècle, il a cru devoir, dans cette intention, composer des chapitres dont l'objet, pour n'être plus du tout particulier à Notger, ne le cède en rien, au contraire, en intérêt à ceux qui visent spécialement la personnalité du prince-évêque liégeois.

Tels sont les passages où M. KURTH esquisse la situation brillante du royaume d'Allemagne au x^e siècle, au moment où Notger va prendre place au milieu des illustres prélats dont surent s'entourer les souverains germaniques ; — les chapitre II « L'Etat liégeois avant Notger » et IX « Formation de la principauté de Liège » qui, combinés comme ils auraient dû l'être, leur sujet étant commun et identique, fournissent un résumé, parfait de clarté et de vérité, des origines assez complexes de la principauté-évêché ; — le chapitre XII, « la Principauté », tableau des différents organismes publics en fonction dès cette époque : le chapitre cathédral, les avoués, les vassaux, la chancellerie, l'échevinat, le corps de la Cité, ou du moins ce en quoi M. Kurth croit, peut-être abusivement, deviner les premières traces de la *Commune* de Liège. — Une autre section de l'ouvrage, le chapitre XIII, « le Diocèse », donne à l'auteur l'occasion de nous instruire très utilement de l'organisation religieuse au temps de Notger, de la division en doyennés, des archidiacones, des synodes diocésains, des conflits territoriaux surgissant entre abbayes ou entre diocèses, etc. — Il n'est pas jusqu'aux chapitres V, VI, VII, VIII (p. 56 à 115) qui, en nous faisant connaître de près, un Notger devenu, au service des rois de Germanie, Otton I, II, III et Henri II, l'un des personnages les plus actifs, les plus écoutés, les plus influents de l'Allemagne, constituent en même temps un résumé de l'histoire des rapports des chefs du Saint-Empire avec les grands feudataires de la Lotharingie, et des rivalités entre la France et l'Allemagne aux x^e et xi^e siècles. — Enfin, voulant insister sur l'influence exercée par le successeur d'Eracle sur le relèvement des études et la renaissance de la vie artistique dans les pays mosans, l'historien de Notger ne peut s'abstenir de nous fournir tous les renseignements possibles sur l'instruction publique en général dans l'Europe occidentale et plus particulièrement dans le pays de Liège, ainsi que sur le développement qu'avait pu prendre à cette époque les différents arts.

Et, faut-il le dire, ces divers chapitres, où l'auteur a mis toute sa sûreté d'informations et son talent d'exposition abondante et lumineuse, ne constituent pas la partie la moins intéressante, la moins instructive du livre. Aussi le fait d'avoir insisté sur cette « superposition » d'études, en quelque sorte, ne doit pas être envisagé comme un blâme. Au contraire : d'abord un souci de saine critique faisait à M. Kurth une obligation de ne pas détacher Notger de son milieu et de le situer à son rang dans la série des successeurs de Saint-Lambert ; et puis nous devons à cette circonstance que le *Notger de Liège* devient surtout un tableau de la *Civilisation* au pays de Liège à une époque fort reculée. Et c'est à ce titre-là que la dernière production scientifique du savant professeur de notre Université méritait d'être signalée ici.

L'historien de profession s'arrêtera de préférence devant tous les nombreux passages du livre qui sont comme autant de chapitres de critique historique du meilleur aloi, bien que la conjecture soit parfois poussée un peu loin ; et dans le tome II, réservé à la discussion plus fouillée de questions spéciales contro versées (Les trois biographies de Notger — L'enceinte

notgérienne de Liège — La cathédrale notgérienne de Liège — Possédons-nous les restes de Notger ? — Saint-Bernward de Hildesheim ne doit-il rien à l'art mosan ? — Catalogue des actes de Notger), il retrouvera le maître dont les leçons, — réserves faites pour ses conceptions générales en matière de philosophie et d'histoire, — étaient des modèles d'enseignement fécond autant qu'attachant.

Le lecteur ordinaire, le Liégeois, le Wallon particulièrement, ne lira pas d'autre part sans un réel intérêt ni sans profit tout ce qui concerne les plus anciennes églises de notre antique cité, l'enceinte tracée par Notger, les premiers développements de la « Cité » vers l'« Ile » ; il apprendra combien intenses devaient être, dès cette époque, la vie politique et la vie religieuse au sein de la principauté ; il sera étonné de savoir que Liège, dès avant toute autre ville lotharingienne, formait un véritable foyer intellectuel et que la race wallonne manifestait déjà une singulière vitalité dans tous les domaines.

Certes, à ce point de vue, l'époque de Notger méritera désormais de retenir sérieusement l'attention de nos futurs historiens nationaux. Certes aussi, Notger fait grande figure dans le passé, surtout quand on vient de lire M. Kurth. Mais celui-ci n'est-il pas un peu victime de cette tendance que l'on a à grandir les personnages dont on entreprend de retracer la carrière ? Ne voit-on pas que M. Kurth lui-même, qui voue cependant à ses héros tant d'admiration sympathique, est comme obligé, par la nature même des faits qu'il étudie, de citer à tout instant avec éloge le nom d'un Eracle, d'un Baldéric, d'un Wazon : si bien qu'on a l'impression que, si Notger a été un prince et un prélat aux capacités remarquables, son siècle, tout près de lui, en avait vu naître d'autres, qui mériteraient eux aussi de trouver en M. Kurth un historien aussi généreux qu'érudit. Toutes choses seraient ainsi mises en place. Et nos concitoyens seraient de la sorte tout étonnés et tout fiers de trouver dans le passé de leur patrie tant de Notgers !

Félix Magnoste.

Ouvrages reçus :

- BONJEAN, Albert. *Légendes et Profils des Hautes-Fagnes. Autour de la Baraque Michel*. Verviers, Ch. Vinche, 1905. In-8° (21×14), 253 p., 1 pl. et gravures. Prix : 2 fr.
- COLSON, Arthur et Lucien. *Bertine, drame en trois actes*. Ouvrage primé par le Gouvernement. Liège, Impr. industr. et commerciale, 1905. In-8° (18×12), 85 p.
- DOUMONT, Edmond. *Roses d'aube* (poèmes). Liège-Paris, « l'Édition artistique », 1905. In-8° (18×12) non paginé, 4 feuilles.
- FELLER, Jules. *Règles d'orthographe wallonne adoptées par la Société liégeoise de Littérature wallonne*. Deuxième édition. Liège, Vaillant-Carmanne, 1905. In-8° (24×16), 72 p. Prix : fr. 0,50.
- FIERENS-GEVAERT. *Jordaens, biographie critique* illustr. de 24 reproductions. Paris, Laurens, s. d. In-8° (22×16), 127 p. Prix : broché fr. 2,50.

- LIEBRECHT, Henri, et MORISSEAU, F.-Charles. *Miss Lilli, comédie en trois actes, en prose*, représentée pour la première fois à Bruxelles, sur la scène du Théâtre royal du Parc, le 12 avril 1905. Paris-Liège, « l'Édition artistique », 1905. In-8° (18×12) 156 p. Prix : 3 fr. 50.
- MAETERLINCK, Louis. *Ville de Gand, Musée des Beaux-Arts; Catalogue*, précédé d'un plan des salles et d'une notice historique. Gand, Meyer-van Loo, 1905. In-8° (19×13), 67 p., 54 ill.
- MATTHIEU, Ernest. *Rapport annuel du Comité provincial de la Commission royale des monuments, adresse à M. le Gouverneur du Hainaut*. Frameries, Dufrane-Friart, in-8° (22×14) non paginé, 4 feuilles.
- MICHA, Alfred. *La Gravure, ses origines, ses différents genres*, Discours prononcé à la cérémonie de la distribution des récompenses aux élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Liège, Aug. Bénard, 1905. In-8° (21,5×14), 48 p.
- PEUTEMAN, Jules. *Un pensionnaire d'Archis, Jean-Simon Renier*. Verviers, édition du « Farfadet », 1905. In-8° (17,5×11), 32 p. Prix : fr. 0,50.

REVUES ET JOURNAUX

Sur le Patriotisme. — Dans le journal socialiste *Le Peuple*, de Bruxelles, n° du 12 septembre, M. Louis Piérard publie un article intitulé « la Patrie belge » où il constate les différences profondes entre Wallons et Flamands quant à la langue et quant au caractère et aux coutumes, et il se déclare convaincu qu'un patriotisme absolument belge et unitaire n'existe pas.

Sur la question du patriotisme, il écrit :

« S'il est vrai que la meilleure patrie est celle « où l'on vit le mieux », celle « dont les institutions donnent le plus d'avantages politiques et sociaux à ses membres », il appert, d'autre part, qu'un profond amour de la patrie dont il est le fils, peut subsister au cœur du plus misérable des spoliés. Pourquoi ? Parce qu'il l'aime à travers tout, pour son passé, sa tradition, la merveilleuse diversité de ses aspects parmi laquelle il se retrouve toujours proche d'elle pour à jamais.

« Evidemment, pour nous, socialistes, un prolétaire à Gand est un prolétaire au même titre qu'un mineur borain, un homme à relever au même titre qu'un moujik russe.

« Mais longtemps, nous avons parlé d'internationalisme, sans trop préciser notre pensée. Les temps sont changés : nul d'entre nous ne contestera bientôt plus que sous l'égide d'un internationalisme pacificateur, il convient d'aider à l'efflorescence des originalités nationales. Nul ne niera qu'un respect profond est dû à tout patriotisme sincère, culte de la terre natale et des aïeux, qui correspond à une âme traditionnelle bien définie, à une communauté aussi grande que possible, de race, de langue, de coutumes, de souvenirs historiques. Jamais cela n'impliquera dans nos esprits l'acceptation de ce chauvinisme agressif, à qui l'on doit déjà tant d'aventures déplorables. »

Sur l'influence française en Belgique. — Un journal parisien, *le Siècle*, a ouvert une enquête fort intéressante sur « la Force morale des grands peuples ». M. Albert Mockel, sollicité d'y apporter sa contribution, a donné un important article, publié le 20 août, où après avoir délimité la

part qui revient à l'Allemagne et à l'Angleterre dans le domaine de la philosophie et des arts contemporains, il a rendu un hommage enthousiaste à l'influence française :

« Quant au crédit idéologique, celui de la France vaut sans doute à lui seul celui de toutes les nations réunies; une idée française est deux fois viable. C'est qu'il y a en ce peuple le double génie de l'universalité et de la générosité. La pensée vraiment française n'est jamais étroitement, égoïstement nationaliste; elle est par nature largement humaine et elle rayonne par la persuasion. La belle et ingénue Allemagne de naguère, aujourd'hui brutale et prussienne, prétend commander; l'Angleterre pratique veut acquiescer. Seule, la France sait donner. »

M. MOCKEL, étudiant ensuite, pour répondre aux questions du *Siècle*, l'action morale exercée par les grandes puissances sur les petites, s'en tient précisément à la Belgique, c'est-à-dire au Pays flamand et à la Wallonie.

« Dans la région flamande, l'influence de l'Allemagne est à Anvers presque irrésistible. A Gand, à Bruges, dans les campagnes du Nord et de l'Ouest, le parti flamingant a une puissance extrême; il est hostile à la France, à sa culture et surtout à sa langue, véhicule des idées « révolutionnaires ». Le caractère d'universalité de l'idéologie française, répugne au nationalisme flamingant, et la culture germanique lui paraît, non sans raison, je crois, s'adapter mieux aux qualités de la race. Sans avoir pour la France une sympathie très décidée — elles pencheraient peut-être pour l'Allemagne à Gand, et pour l'Angleterre à Bruges, mais avec une tendance marquée au particularisme national — les classes instruites du peuple flamand participent assez largement à la culture française. Il existe même à Gand une Association militante pour la vulgarisation du français dans les Flandres. Quant à la ville de Bruxelles, elle cultive avec des succès divers l'influence française et même la parisienne.

« En Wallonie, il est vraiment superflu de mesurer les sympathies françaises, puisqu'on est ici en France même, à Tournai, à Mons, à Charleroi, à Namur, à Arlon, à Verviers comme à Liège, on ne parle et l'on n'a jamais parlé que le français depuis que le français existe. La principauté de Liège fut un état ecclésiastique autonome sous la vague suzeraineté de l'Empire, jusqu'à ce qu'elle se donnât de plein gré à la France, à la Révolution.

« Aujourd'hui la plupart des Wallons acceptent sans arrière-pensée le mariage de raison qu'ils ont conclu avec la Flandre, pour former la Belgique; ils se satisfont d'un régime qui, s'il les exploite financièrement en faveur des populations cléricales et flamingantes, leur assure du moins presque toutes les libertés politiques et l'espoir de reconquérir un jour l'égalité des charges et profits dans la communauté.

« L'administration fait de grands efforts pour créer une « âme belge ». On force les Wallons à apprendre le flamand s'ils postulent un emploi; on le leur impose à l'école s'ils vont dans la capitale; les textes officiels ne leur sont offerts qu'avec une traduction flamande. Dans les collèges on supprime ou on mutile l'histoire de la Wallonie, comme révolutionnaire sans doute et déplorablement française; on exalte celle de la Flandre qui fut particulariste et l'on glorifie les ducs de Bourgogne, en oubliant qu'ils furent un épouvantable fléau pour le pays de Liège. Rien n'y fait. L'âme belge prête à sourire en Wallonie, parce qu'on y a l'âme wallonne, c'est-à-dire française.

« L'exposition universelle de Liège a donné à ces sentiments, trop longtemps contenus, l'occasion de se manifester; dans la ville, le drapeau rouge

et jaune de l'ancienne principauté, flotte partout à côté du drapeau officiel. Sans la moindre hostilité pour la Flandre, mais en réponse aux menées flamingantes, on tentera d'établir le bilan moral d'un petit peuple qui fut, en Occident, le premier à conquérir les libertés modernes, et qui, dans la musique, la sculpture et les arts du dessin, vient de nous donner César Frank, Constantin Meunier et Félicien Rops. Fait plus significatif encore, le Congrès wallon sera précédé, le 10 septembre, d'un *Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française* où des représentants de France, du Canada, de l'Alsace-Lorraine, de la Suisse et de la Wallonie, rassemblés pour la première fois exalteront ensemble le langage qui forme leur commun patrimoine. »

Echo de la Fête des Arbres. (*Journal de Liège*, 8 septembre). — « Lors de la Fête des Arbres à Esneux, M. Jules Carlier, président de la Commission des Sites, promet à la commune, au nom des Usines Cockerill, une plaque de bronze qui commémorerait l'événement du jour. Le soin de faire de cette plaque une œuvre d'art, a été confié à M. Oscar Berchmans, l'excellent sculpteur, auteur de tant d'œuvres déjà, originales et savantes à la fois, et M. Oscar Colson, le directeur de *Wallonia*, a rédigé, pour qu'elle y fût gravée, une épigraphe qui est tout un joli poème d'un caractère pieux :

L'an 1905, li 21 dè meûs d'may
cist-åbe a stu planté
po-z-acsègni lès p'tits, po fer tûser les grands,
èt po dire à turtos :
Aimez lès åbes, respèctez-les
pol bété et l'honneur dè Payis.
Qui qu'vos sèyèsse, les åbes ont ahouté
Vos djeûs d'èfant, vos amouers di djônèsse,
Vosse ripwès bin gangni.
I ont vèyou totes vos djôyes, totes vos ponnes.
I d'mèurront co, qwand vos årez passé,
Po d'ner leû-z-ombe, leûs fleûrs, leûs fruts,
Ås cis qui vinront après vos.
A qui lès sèt louqui, is d'net des bons èximpes :
I sont solides, honètes, et doûs.
I d'nèt leû frut sorlon tot leû pouvèr
Sins qwèri po qui c'est, et s'on l'acomprèt mây
I fèt leû d'vwèr, qu'on l'sèpe ou nin.
On hourlé passe : i rindèt l'bia pol mâ.
Li djoû qui tot l'monde frè come zèls
Li tère touîn'rè pus joyeus'mint ! (1).

(1) TRADUCTION. — L'an 1905, le 21 du mois de mai | cet arbre a été planté | pour enseigner les petits, pour faire penser les grands | et pour dire à tous : | Aimez les arbres, respectez-les | pour la beauté et l'honneur du pays. | Qui que vous soyez, les arbres ont abrité | Vos jeux d'enfant, vos amours de jeunesse | Votre repos bien gagné. | Ils ont vu toutes vos joies, toutes vos peines. | Ils demeureront encore, quand vous aurez passé | Pour donner leur ombre, leurs fleurs, leurs fruits | A ceux qui viendront après vous | A qui les sait regarder, ils donnent de bons exemples : | Ils sont solides, honnêtes et doux. | Ils donnent leur fruit selon tout leur pouvoir | Sans chercher pour qui c'est, et si on le prisera jamais. | Ils font leur devoir, qu'on le sache ou non. | Une rafale passe : ils rendent le bien pour le mal. | Le jour où tout le monde fera comme eux | La terre tournera plus joyeusement !

Un Musée des Mines. — Rendant compte dans la *Gazette* (n° du 24 août) de l'exposition du Syndicat des charbonnages liégeois, M. Edmond CATTIER émet le vœu de voir créer au pays wallon un Musée des Mines. L'idée est intéressante et vaut d'être retenue.

« Le Syndicat a fait de son exposition quelque chose d'extraordinairement intéressant, d'expressif et de parlant, qui fait saisir sur le vif la vie des charbonnages — et aussi les merveilles des grands travaux souterrains, les procédés de la lutte que l'ingénieur engage, à plus d'un kilomètre de profondeur, contre la pression des terres et de l'eau.

Il a voulu instruire et faire comprendre : et il y a admirablement réussi. Quel dommage que tout ce qu'il a rassemblé là doive disparaître après l'Exposition, que cela ne soit pas destiné à devenir le noyau d'un Musée des Mines, qui pourrait se compléter, se développer, et dont la place à Liège ou dans un autre grand centre d'exploitation charbonnière serait si bien indiquée ! »

Une invention liégeoise. — Le Bulletin de l'Union de la Presse périodique belge, n° de septembre, p. 153, écrit :

« On sait que, à notre époque, c'est par la publicité que la presse gouverne. C'est la réclame qui lui a permis de se développer d'une façon foudroyante, d'abaisser le prix des journaux, de pénétrer jusque dans la maison de l'ouvrier. Ce qu'on ne sait pas, peut-être, c'est que l'exploitation méthodique et systématique de la quatrième page est une invention belge. Ce fut, en effet, la *Gazette de Liège* qui l'introduisit dans les mœurs journalistiques, imitée bientôt par les journaux de Bruxelles, par ceux de Londres et de Paris, qui en virent aussitôt tous les avantages. Le résultat a été foudroyant. Il y a un siècle, l'*Oracle*, de Bruxelles, un des journaux les plus importants du pays pour ce temps-là, tirait à... mille exemplaires. Aujourd'hui, plusieurs journaux de Bruxelles tirent à 100,000 ; les journaux de province qui débitent 20,000, 50,000 exemplaires, ne sont pas rares, et certaines feuilles de Paris arrivent au tirage d'un million d'exemplaires. »

Tout cela, c'est le résultat de la réclame, invention wallonne. Et l'on dit que les Wallons ne sont pas pratiques !

Pour Max Waller. — Notre confrère *Le Thyrsé* annonce que, désireux de propager le souvenir de Max Waller, il a cru qu'il serait intéressant pour le public de posséder un témoignage de l'importance de la renaissance des lettres d'expression française due à l'initiative de Max Waller et de *La Jeune Belgique*. L'excellent romancier Paul ANDRÉ a donc écrit dans ce but une étude intéressante et détaillée de cette période de notre histoire littéraire. Groupant autour de Max Waller les autres écrivains qui formèrent *La Jeune Belgique*, Paul André a pu tracer de Max Waller un portrait définitif grâce à des documents importants et inédits dont il lui a été donné de faire usage. Cette étude paraîtra le 15 octobre prochain aux éditions du *Thyrsé*. Elle formera un beau volume de 150 pages, abondamment illustré de portraits, d'autographes et de dessins qui augmenteront l'intérêt du texte et feront de ce livre un ouvrage indispensable pour tous ceux qui sont désireux de connaître notre histoire littéraire. *Le Thyrsé* a décidé de mettre ce volume en souscription dès à présent au prix modique de 1 fr. 50.

Le Musée Wiertz à Dinant. — M. Henry CARTON DE WIART développe dans *l'Art moderne*, n° du 17 septembre, une proposition originale de nature à réjouir les *Copères* :

« Vous connaissez le Musée Wiertz ? Quelque opinion que l'on ait du talent de ce peintre romantique et grandiloquent, on conviendra que la collection de ses œuvres occupe, dans la série des richesses artistiques de notre bonne ville de Bruxelles, un rang... plutôt accessoire. Relégué aux confins des faubourgs d'Ixelles et d'Etterbeek, dans un quartier d'accès difficile, ce Musée est ignoré de beaucoup de nos concitoyens, et sa clientèle est essentiellement assurée par les caravanes de l'agence Cook, qui ne manquent pas d'y faire une station, entre un pèlerinage à Manneken-Pis et une visite à notre éléphantique Palais de Justice. Il convient d'ajouter que jusqu'en ces dernières années, le Musée Wiertz jouissait d'un privilège qui lui conciliait des sympathies spéciales dans le monde des Lettres belges. Sous prétexte de conservation, l'Etat y installait à demeure un écrivain « autorisé », pour qui ce poste devenait l'*otium cum dignitate* rêvé par tout poète, — voire par tout prosateur. Potvin jouit longtemps, très longtemps, de cette confortable sinécure. Mais depuis sa mort, aucun de nos écrivains — quelque effort qu'on ait fait, — n'a paru digne de le remplacer... Et le Musée Wiertz se conserve tout seul.

» Que diriez-vous du projet de transporter à Dinant, où Antoine Wiertz naquit en 1806, et où son souvenir est pieusement conservé, ce Salon qui appartient à l'Etat, en vertu d'une convention passée en 1850 entre l'artiste et M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur ?

» A cette idée, les Ixellois feront peut-être tout d'abord la grimace. Mais les Dinantais seront si contents !

» Calmons d'abord les Ixellois pratiques. Le Musée Wiertz — j'entends l'ensemble des bâtiments qui le constituent — est à proprement parler un « bouchon ». Ce bouchon fait depuis longtemps obstacle à la mise en valeur d'un quartier auquel de nouvelles et meilleures voies de pénétration et de communication sont nécessaires. Quant aux Ixellois esthètes, ne pourrait-on les dédommager en décidant que l'une des toiles-maîtresses de Wiertz : *La Belle Rosine*, par exemple, ou *le Portrait de l'artiste par lui-même*, serait détachée de la collection et placée au « Musée communal » ? En guise de consolation plus noble, n'auraient-ils pas, d'ailleurs, l'honneur d'un beau geste fraternel ?

» Quant à la bonne cité des « Copères », voilà de très longues années qu'elle est en travail d'un monument Wiertz. Elle avait tout d'abord voulu ériger à la cime de ses plus hautes roches et dans des proportions grandioses, un groupe dont Wiertz avait conçu le plan et choisi le titre : *Le Triomphe de la Lumière*. Ce projet a échoué à cause de la pénurie des souscriptions.

» Pourquoi ne pas y substituer — avant même qu'il prenne corps — l'idée d'édifier à Dinant, dans le simple et joli style mosan, une grande salle où l'œuvre de Wiertz, logiquement présentée et congrûment annoncée par

les mille voix de la réclame, attirerait sans répit les curieux d'art et les bandes albioniques, récompensant ainsi les Dinantais de leur fidélité au culte d'un glorieux concitoyen ? L'emplacement de ce Musée est tout indiqué. Il est aujourd'hui marqué par une abominable fabrique de « mérinos » qui déshonore le coude formé par le fleuve en amont du pont, et qu'un arrêté d'expropriation très opportun ne tardera guère sans doute à jeter bas.

» La mode est à la décentralisation. Elle est aussi aux voyages. Pourquoi les Musées échapperaient-ils à la loi commune ? »

Faits divers.

Médailles. — Le salon d'art organisé à Liège, à l'occasion de l'Exposition, a été l'occasion, comme tous ses pareils, d'une ample distribution de médailles, dites « récompenses. » Il est permis de n'être pas très enthousiaste de la façon dont sont le plus souvent distribuées ces « récompenses. » Elles ont du moins l'avantage de renforcer l'attention publique, sans toujours convaincre les connaisseurs.

Cette fois, cependant, le jury a rendu une justice éclatante et méritée à un artiste à la fois modeste et du plus grand mérite, en accordant une première médaille pour la gravure à l'artiste montois, Charles BERNIER (1).

Cette distinction n'est accordée par le jury de Liège qu'à des maîtres éminents et elle met le jeune graveur sur la même ligne que les Storm de Gravesande, les Bauer, les Danse qui la partagent avec lui pour la gravure, de même que, pour la peinture et la sculpture, elle échoit également à des sommités artistiques : Claus, Laermans, Rousseau, etc.

C'est donc une récompense particulièrement brillante que vient de conquérir le jeune aquafortiste et comme elle est due non seulement à son don personnel d'artiste mais aussi à un labeur consciencieux et continu, il faut l'en féliciter doublement.

La carrière de Ch. Bernier, malgré son âge peu avancé, est déjà longue et marquée de succès artistiques nombreux.

Prix de Rome en 1891, il obtient trois ans après une médaille d'or à l'Exposition d'Anvers. Il est successivement récompensé à Paris, Bruxelles, Munich, etc. Il fut cinq fois lauréat du concours des aquafortistes de Belgique. En 1901, le gouvernement le désigne comme membre du jury du concours de Rome. En 1903, il obtient une médaille à l'Exposition de Saint-Louis. Cette année, à Liège, le ministre des beaux-arts de France,

(1) Né à Angre, Charles Bernier est le fils de M. Théodore Bernier, bien connu des archéologues pour ses belles études sur le Hainaut ancien.